

## Sujet sensible : la démagogie n'est jamais loin !

*Selon que vous serez puissant ou misérable,  
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir  
La Fontaine, **Fables**, livre septième, fable 1*

La pédophilie est un de ces sujets sensibles qui suscitent répulsion et pitié. Pitié pour la jeune victime et aussi, parfois, pour son bourreau qui, au-delà de l'horreur de son geste montre en le commettant à quel point les pulsions ont dominé la/sa volonté, pourtant un des apanages de l'humanité. Mais la répulsion peut accompagner non pas seulement le coupable mais aussi celui qui instrumentalise, par le mensonge de l'omission ou du travestissement, le geste criminel réprouvé qui doit être sanctionné, même si le délai est souvent très long entre sa perpétration et sa révélation, puis sa sanction.

Depuis quelques mois, les Français savent qu'un professeur ayant enseigné à l'étranger où il a été condamné pour actes pédophiles, a été ré-intégré, sa peine accomplie, dans l'Académie de VERSAILLES. Les parents d'enfants scolarisés dans l'établissement où désormais ce professeur est affecté, ayant eu vent de son passé, se sont émus à bon droit même si, à l'heure qu'il est, personne, semble-t-il, n'a eu connaissance de comportements pédophiles que ce professeur aurait pu avoir à l'encontre de ses nouveaux élèves.

Faisons l'hypothèse que ce professeur ait été condamné antérieurement en France pour de tels actes. La sanction administrative et judiciaire aurait disposé qu'une fois la peine accomplie l'auteur du crime ne pourrait exercer d'activité en présence d'enfants. Faisons aussi la part du silence qui empêche d'aller jusqu'au bout de la sanction ... Le professeur n'aurait pas eu maille à partir avec la justice mais avec la seule administration de l'Education Nationale. Celle-ci aurait privé ce professeur du droit d'enseigner et l'aurait affecté à des tâches qui ne l'eussent pas laissé seul avec de jeunes enfants.

Une fois ces hypothèses envisagées, revenons à la réalité, celle d'une réintégration sur un poste d'enseignant d'un pédophile sanctionné à l'étranger.

Revenons aussi à la réalité des commentaires de Madame le Ministre de l'Education Nationale. Par déclarations et communiqués divers, Najat VALLAUD-BELKACEM a fait porter la responsabilité de la réintégration scandaleuse de ce professeur pédophile ayant accompli sa peine à l'étranger, sur la CAPA de VERSAILLES et son président, le recteur de l'époque, Monsieur Alain BOISSINOT.

Serait-ce que les commissaires paritaires académiques et les recteurs entretiennent des relations diplomatiques directes avec les états étrangers où peuvent être affectés provisoirement des agents de l'Etat ? Si telle était l'occurrence, ils seraient évidemment coupables parce que responsables de la réintégration de ce professeur dans leur académie !

Le sérieux du sujet et le sérieux tout court conduisent à récuser cette nouvelle hypothèse.

Lors de la tenue de la CAPA présidée par le Recteur BOISSINOT, qui a validé la réintégration, de droit et à sa demande, d'un enseignant en poste, jusque-là, à l'étranger, figurez-vous, Madame le Ministre, que les commissaires paritaires et leur président ne disposaient que des documents fournis par leur administration centrale, celle de l'Education Nationale, celle du ministère qu'aujourd'hui vous dirigez. C'est elle qui, pour un personnel en poste à l'étranger, devait se mettre en rapport avec l'administration du Ministère des Affaires Etrangères, que ses diplomates avaient sûrement mise au courant du *pedigree* du prof en question

L'incurie règnerait-elle à part égale dans les administrations centrales de la rue de Grenelle et du Quai d'Orsay ?

Cela ne justifie en rien l'accusation que vous portez contre la CAPA de VERSAILLES, ses membres et son président, le recteur BOISSINOT.

Quand l'idéologie prévaut contre la vérité, un recteur de « droite », à la retraite de surcroît, peut bien être « *ce pelée, ce galeux d'où* » vient « *tout le mal* ». Les parents inquiets

de l'académie de VERSAILLES sont maintenant sur-informés quant au coupable de leur désarroi et de leur angoisse.

Le SNCA e.i.L. Convergence, pour sa part, renvoie à la lecture du préambule de ses statuts ceux qui douteraient de son engagement et de ses convictions. Il rappelle que, depuis 2004-2005, dans l'académie de VERSAILLES, il a été reçu à plusieurs reprises par le recteur BOISSINOT. Mais jamais par ses successeurs Pierre-Yves DUWOYE et Daniel FILATRE qui pour rien au monde n'auraient pourtant manqué le grand raout de la reconquête électorale des personnels de l'Education Nationale par le très prochain candidat François HOLLANDE.

Raout que vous organisâtes, Madame le Ministre, les 2 et 3 mai sous le beau et fallacieux nom des journées de la Refondation de l'Ecole de la République.

Mais la démagogie a peu à voir avec la démocratie.

Et la République encore moins avec les intérêts partisans.

*Capitalismus delendus est.*